

ATTENTION !

Le transport à la demande n'assure pas le trajet à l'intérieur du périmètre rouge (centre ville de Loudéac) en dehors des points d'arrêt définis, sauf pour les personnes à mobilité réduite, les personnes de plus de 70 ans et les mineurs de plus de 7 ans non accompagnés.



LES 9 POINTS D'ARRÊT :

- 1 Le champ de foire
- 2 La gare
- 3 Le Centre Hospitalier, rue de la chesnaie
- 4 La Poste
- 5 France Services (anciennement MSAP)
- 6 Boulevard Victor Étienne (cinéma)
- 7 Salle Omnisports/Palais des Congrès
- 8 Piscine « Les Aquatides »
- 9 Zone commerciale Ker d'Hervé
(rue Anatole Le Braz, rue Daniel Gémy, bd de Penthièvre)

Un service proposé par le

CIAS

Loudéac communauté
4/6 bd de la gare
22600 LOUDÉAC

HORAIRES DU SERVICE

Du lundi au samedi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
6 jours sur 7 - Hors jours fériés

RENSEIGNEMENTS & RÉSERVATIONS

N° Azur 0 810 22 22 22

PRIX D'UN APPEL LOCAL, DEPUIS UN POSTE FIXE

Centrale de mobilité des Côtes d'Armor

02 96 68 31 39



MOBI

Bretagne Centre

Envie de bouger,
besoin de vous déplacer ?

Pensez au transport à la demande !

Conception : Loudéac communauté - Janvier 2022 • Ne pas jeter sur la voie publique.



www.bretagnecentre.bzh

www.bretagnecentre.bzh

CIAS
LOUDEAC
communauté

B
Bretagne Centre



Peu importe où vous vous trouvez, le transport à la demande vient vous chercher !

Mobi Centre Bretagne est un service de transport à la demande, public et collectif, organisé par Loudéac communauté.



Tarif unique

3 €

Tarif
ALLER
par personne

6 € Tarif
ALLER/RETOUR
par personne



Service
accessible aux
personnes à
mobilité réduite

Le transport à la demande est assuré en partenariat avec des entreprises de transport du territoire.

Pour votre 1^{re} utilisation du service
Mobi Bretagne Centre,

une inscription est nécessaire.

COMMENT S'INSCRIRE ?

En vous rendant :

- à la mairie de la commune où vous habitez,
- au CCAS pour les habitants de Loudéac.

L'adhésion est **annuelle et gratuite.**

Le service est réservé aux habitants de la communauté de communes n'ayant pas de moyen de transport.

en 3 étapes

1

TÉLÉPHONER

..... Accueil téléphonique
de la centrale de mobilité
Du lundi au vendredi de 7 h à 20 h
Le samedi de 8 h à 12 h.

N° Azur 0 810 22 22 22

PRIX D'UN APPEL LOCAL, DEPUIS UN POSTE FIXE

2

RÉSERVER

Tout déplacement doit être réservé **la veille** avant 12 h et le vendredi avant 12 h pour un trajet le lundi.

3

BOUGER

sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes. L'encaissement des 3 € se fera par l'entreprise chargée du transport.